

Jeudi 28 novembre 2019 à Lyon (69)  
De 7h30 à 9h30

## Gel de la taxe carbone : une mauvaise nouvelle pour la chaleur renouvelable

### Conférence débat autour d'un petit déjeuner le jeudi 28 novembre 2019

La chaleur renouvelable a connu à la fin des années 2000 un fort développement impactant significativement le mix énergétique. Cette dynamique s'est enrayée, suite à la forte baisse du prix du pétrole et surtout du gaz naturel. La taxe carbone votée dans la loi de finances 2018, avec une trajectoire prévue jusqu'en 2022, permettait de creuser l'écart de prix entre les solutions en place et les alternatives renouvelables. Sa suspension pour l'année 2019 (et peut être au-delà ?) constitue un contre signal très négatif adressé aux consommateurs d'énergies fossiles. Cela contrarie par exemple les décisions de raccordement des usagers à un réseau de chaleur Bois-énergie. Une seconde difficulté tient au poids des investissements et de financement public et privé afférents.

Au travers d'un exemple concret, seront présentés les atouts à mettre en valeur et les obstacles à surmonter, ainsi que les décisions politiques qui s'imposent, pour redéployer la chaleur renouvelable et atteindre les objectifs très ambitieux de la transition énergétique, à l'horizon 2030.

Les échanges entre les participants permettront en outre de s'interroger et mettre en évidence les conditions de l'acceptation par le consommateur de dispositions fiscales qui, faute de pédagogie et de mesures associées, ne peuvent, comme le mouvement de fin 2018 l'a démontré, que susciter le rejet.

## PROGRAMME

Animateur/ modérateur : Jean-Pierre REINMANN, ATEE AURA

- |             |   |
|-------------|---|
| <b>7h45</b> | <b>Accueil autour d'un petit déjeuner</b><br><b>Présentation de l'intervenant</b>                             |
| <b>8h15</b> | <b>Intervention de Serge DEFAYE</b> , Président d'Honneur du Comité Interprofessionnel du Bois Energie (CIBE) |
| <b>9h15</b> | <b>Echanges avec la salle</b>   |

## INSCRIPTION

- Je m'inscris au Petit déjeuner Gel de la taxe carbone : une mauvaise nouvelle pour la chaleur renouvelable
- 20€ TTC (dont 3,33€ TVA à 20%) pour les adhérents ATEE
- 30€ TTC (dont 5 € TVA à 20%) pour les non adhérents
- Je profite de la présente pour adhérer (adhésion valable pour 2020 ), je joins un chèque de 88 € et je profite gratuitement de cette manifestation (pour les nouveaux adhérents uniquement)

\*coût de l'adhésion annuelle 88 € non assujéti à TVA; les enseignants, les retraités, les étudiants et les demandeurs d'emploi bénéficient de conditions particulières, consulter le site internet [www.atee.fr](http://www.atee.fr)

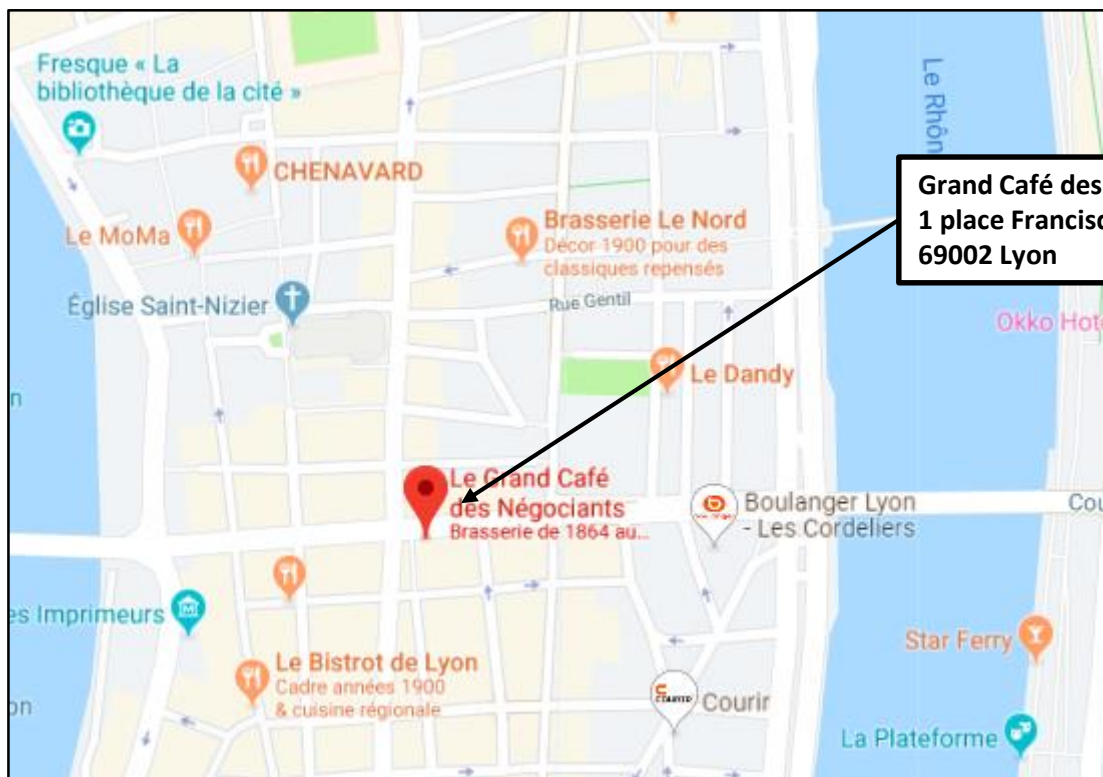
**règlement par chèque à l'ordre de l'ATEE : ATEE 47 avenue Laplace - 94110 Arcueil**

*Cette matinée s'adresse aux professionnels de l'énergie toutes activités et utilisateurs (entreprises, collectivités, bailleurs)*

**Pré-inscription en ligne avant le 12 novembre**



## PLAN D'ACCES



## Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

**L'ATEE s'engage pour faire progresser la maîtrise de l'énergie et pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.**

**L'objectif de l'Association est de favoriser une plus grande maîtrise de l'énergie dans les entreprises et les collectivités et, plus généralement, d'aider les utilisateurs d'énergie à mieux connaître les actions possibles pour économiser et bien gérer l'énergie, ceci afin de concourir à l'objectif national de lutte pour la réduction des gaz à effet de serre, tout en améliorant leur propre rentabilité. Elle compte 2200 adhérents.**

- L'ATEE rassemble les acteurs de la chaîne énergétique pour confronter les points de vue et capitaliser les retours d'expériences. Elle rassemble ainsi des personnes ayant des préoccupations similaires et venant d'horizons différents, pour permettre à chacun d'eux d'être mieux informé et plus efficace.
- Réseau national structuré en groupes régionaux, l'ATEE constitue un carrefour d'échanges et de réflexions pour ses adhérents. Ce travail en réseau permet de démultiplier les actions au plus près du terrain et de collaborer avec d'autres acteurs.
- L'ATEE assure une veille économique et technologique pour informer, sensibiliser et motiver. Pour aider ses adhérents dans le développement de leurs connaissances, dans l'optimisation de leur gestion et de leurs prises de décisions, l'Association diffuse une information synthétique et concrète.
- L'ATEE œuvre pour l'intérêt général. Le propre de l'association est de dépasser les intérêts particuliers de chaque adhérent, intérêts parfois contradictoires, et de rechercher les points d'accord, dans le souci de l'intérêt général.
- Dans cette approche ouverte et de consensus pour l'intérêt général, l'ATEE mobilise les compétences et les expériences de ses adhérents pour élaborer des propositions et discuter avec les pouvoirs publics sur les mesures propres à faire progresser la maîtrise de l'énergie et la lutte contre l'effet de serre.

### 5 Clubs fonctionnent au sein de l'association :

- Le Club Cogénération
- Le Club C2E s'attache à la mise en œuvre pratique du dispositif des Certificats d'économies d'énergie
- Le Club Biogaz vise à favoriser le développement des filières de production et de valorisation du biogaz
- Le Club Stockage d'énergies
- Le Club Power to Gas.

Avec ses délégations régionales, l'association organise chaque année près de 40 journées d'information et visites d'installations techniques dans toute la France.

**L'ATEE publie ENERGIE PLUS, la revue bimensuelle de la maîtrise de l'énergie.**

ATEE - 47 avenue Laplace - 94117 Arcueil cedex – Contact 01 46 56 35 41 – Fax 01 49 85 06 27  
**En savoir plus :** [www.atee.fr](http://www.atee.fr) - [www.energie-plus.com](http://www.energie-plus.com) - @AssociationATEE